

RÈGLEMENTS DU TOURNOI DE LA CITÉ 2016

- Au meilleur de 3 manches avec avantage et bris d'égalité en simple.
- Au meilleur de 3 manches avec avantage, bris d'égalité et super bris d'égalité de 10 points à la troisième manche (2 points d'écart) en double.
- Auto-arbitrage.
- 10 minutes d'échauffement.
- Un retard de 10 minutes d'un joueur entraîne un défaut.
 - Si l'adversaire est d'accord pour jouer malgré le retard, le match a lieu.
- En cas de pluie, les joueurs doivent se référer au :
<http://tennissherbrooke.ca/tournoi-de-la-cite-2016/>
- Les joueurs doivent payer avant leur premier match.
- Seuls **Alex Bourque, Richard Duval, Yolande Bergeron, Lynda Rondeau et Denis Boulanger** peuvent intervenir sur le court en cas de litige.

À noter que trois femmes joueront dans la catégorie « Simple B » en raison du manque d'inscriptions.